



TOTAL S.A.

**Déclaration au titre de l'article 222-12-5 du Règlement Général de
l'Autorité des Marchés Financiers**

La Société informe ses actionnaires qu'au 30 novembre 2006 son capital est divisé en 2 425 463 878 actions auxquelles correspondent 2 459 634 274 droits de vote.